

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **dixième jour de mars 2008**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

08-03-055 **Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 11 février et 29 février 2008.

ADOPTÉE

08-03-056 **Nomination du maire suppléant**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseiller Martin Sévégné, soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

08-03-057 **Délégation à un souper-conférence de la Ministre des Affaires municipales et des Régions**

ATTENDU l'invitation transmise par la MRC de l'Érable pour participer au souper conférence organisé dans le cadre de la campagne de financement, de l'organisme Partenaire 12-18 Érable;

ATTENDU QUE les élus municipaux de la Ville de Princeville désirent encourager cette initiative et participer à ce souper conférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller André Bergeron, et il est unanimement résolu que ce conseil autorise la réservation d'une table de huit (8) personnes au coût de 210 \$ incluant les taxes pour participer au souper conférence organisé par l'organisme «Partenaire 12-18 Érable» en collaboration avec la MRC de l'Érable.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la réservation auprès de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

08-03-058

Réattribution d'un montant dans le cadre du pacte rural 2004

ATTENDU QU'un montant de 1 136 \$ est encore disponible aux fonds du pacte rural de 2004 parce qu'un organisme n'a pas complété les travaux prévus à leur projet;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville est d'accord avec le projet présenté par la Bibliothèque Madeleine-Bélanger d'augmenter la collection locale jeunesse;

De recommander au comité du CLD de l'Érable d'attribuer le montant de 1 136 \$ au projet de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger de Princeville.

De désigner Madeleine Beaudoin, coordonnatrice, comme personne responsable du projet et mandatée pour sa réalisation dans le cadre du pacte rural;

QUE la Ville de Princeville attribue 284 \$ à l'acquisition de livres jeunesse à même son budget d'acquisition de collection locale.

ADOPTÉE

08-03-059

Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de ratifier les chèques suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 29 février 2008 - nos 7CH000224 & 7CH000936	annulé
- En date du 29 février 2008 - nos 6CH001338 & 6CH001967	annulé
- En date du 12 février 2008 - nos 8CH000276 à 8CH000279	30 059.10 \$
- En date du 19 février 2008 - nos 8CH000280 & 8CH000281	2 039.67 \$
- En date du 20 février 2008 - no 8CH000282	169.68 \$
- En date du 22 février 2008 - no 8CH000283	10 479.54 \$
- En date du 25 février 2008 - no 8CH000284	10.90 \$
- En date du 3 mars 2008 - nos 8CH000285 à 8CH000298	29 286.00 \$

- En date du 4 mars 2008
- no 8CH000299 5 404.44 \$

- En date du 6 mars 2008
- no 8CH000300 17 942.98 \$

Fonds immobilisation :

- En date du 16 janvier 2008
- no 8CH200006 32 045.06 \$

- En date du 3 mars 2008
- no 8CH2000009 25 912.29 \$

ADOPTÉE

08-03-060

Approbation des comptes et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 10 mars 2008
- nos 8CH000301 à 8CH000420 227 780.03 \$

dépôts salaires des périodes 200806 à 200809
téments supplémentaire des périodes 200806 à 200809

ADOPTÉE

Dépôt d'état financier d'organisme - Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier: Société d'horticulture de Princeville - Classé.

08-03-061

Contrat de travail pour la coordonnatrice de la bibliothèque

ATTENDU QUE ce conseil désire rémunérer le travail de la coordonnatrice, à partir du 1^{er} janvier 2008, pour les tâches accrues qu'elle effectue à la gestion de la nouvelle bibliothèque municipale;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer le contrat de travail de Madeleine Beaudoin, coordonnatrice de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger.

ADOPTÉE

08-03-062

Engagements de pompiers (3)

ATTENDU QUE suite à la démission de quelques pompiers à temps partiel, la Ville de Princeville désire procéder au recrutement de nouveaux pompiers volontaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de trois nouveaux pompiers à temps partiel au sein du service des incendies de Princeville dont Monsieur Michaël Bernier, Monsieur Gaby Lamontagne et Monsieur Marc-André Pépin.

QUE l'embauche soit conditionnelle à la production du certificat médical établissant la bonne santé des nouveaux pompiers ainsi qu'à la vérification de leur casier judiciaire.

QUE les conditions d'embauche des nouveaux pompiers à temps partiel soient établies selon les termes et conditions en vigueur de la convention de travail.

QUE le directeur des incendies soit autorisé à inscrire les nouveaux pompiers à temps partiel à la formation prescrite par la Loi sur la sécurité incendie.

ADOPTÉE

08-03-063

Congrès de l'ACSIQ

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Denys Hunter, consultant et Monsieur Christian Chartier, chef pompier, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Charlevoix du 17 mai au 20 mai 2008;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

08-03-064

Congrès de l'AQAIRS

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de permettre au Régisseur des loisirs Claude Fortier d'assister au congrès de l'AQAIRS qui se tiendra à St-Hyacinthe du 25 au 28 mai 2008.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés requis pour l'inscription, l'hébergement, le déplacement et les repas.

ADOPTÉE

08-03-065

Congrès de la C.O.M.A.Q.

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise Louise Bergeron, trésorière, Mario Juare, directeur général, et Jean-Marc Bédard, directeur adjoint à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à Québec du 28 au 30 mai 2008;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

08-03-066

Remplacement d'antenne pour la communication du service de voirie et d'incendie

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire améliorer son système de communication utilisé par le service des incendies et de la voirie;

ATTENDU l'offre de services transmis par le Groupe GLR pour procéder au remplacement d'une antenne de transmission située au garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le remplacement d'une antenne située au garage municipal par une autre antenne omnidirectionnelle à gain type professionnel, incluant un système de filtration à haute isolation permettant d'éliminer de façon plus efficace les interférences.

QUE ce conseil accepte d'accorder le contrat d'installation des différentes composantes du système de communication au Groupe CLR. pour un montant de 6 500 \$, taxes non incluses.

ADOPTÉE

07-04-067

Soumissions pour chlorure liquide (abat-poussière)

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues le 10 mars 2008 déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de la fourniture du chlorure liquide (abat-poussière) au plus bas soumissionnaire conforme soit à Somavrac au prix de 294.60\$/m³ taxes incluses.

ADOPTÉE

08-03-068

Soumissions pour le fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues le 10 mars 2007 déposé par le greffier;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat du fauchage des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration des eaux usées au plus bas soumissionnaire conforme soit Débroussaillement Adam Vachon au prix de 12 038.12 \$, taxes incluses, selon la description des travaux demandés.

ADOPTÉE

Assemblée générale de Rouli-Bus – le 26 mars 2008 à 19h à Victoriaville.

08-03-069

Demande de travaux d'entretien – Cours d'eau Gros Ruisseau

ATTENDU QUE la Ville de Princeville prévoit débuter en 2008 l'aménagement de son parc multi-sports;

ATTENDU QUE l'égouttement de ce parc multi-sports est dirigé vers le cours d'eau Gros Ruisseau;

ATTENDU QUE des travaux d'entretien sont nécessaires dans ce cours d'eau pour enlever l'accumulation des sédiments et pour recevoir l'eau du parc multi-sports;

ATTENDU QUE les travaux demandés sont le processus normal pour cette situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de l'Érable l'autorisation d'effectuer les travaux d'entretien du cours d'eau Gros Ruisseau à partir de son origine couvrant une distance d'environ 200 mètres.

ADOPTÉE

08-03-070

Engagement de la Ville de Princeville au Programme Recyc-Frigo Environnement

ATTENDU QU'Hydro-Québec a mandaté un consortium MRE Environnement pour gérer un programme provincial de récupération et de recyclage des réfrigérateurs et congélateurs énergivores de plus de 10 ans;

ATTENDU QUE les élus municipaux de la Ville de Princeville désirent participer à ce nouveau programme d'économie d'énergie sur le territoire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil accepte d'assurer le relais d'information du programme auprès des citoyens de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

08-03-071

Dérogation mineure – 5 rue Girouard

ATTENDU QUE cette propriété n'est pas située sur un coin de rue;

ATTENDU QUE ce terrain est de forme irrégulière et qu'il est situé dans une courbe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 5 rue Girouard, la demande de dérogation mineure présentée par Madame Isabelle Verville afin de permettre la construction d'un abri d'auto qui éventuellement pourra être transformé en garage privé avec une marge avant de 5,20 mètres au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 2,30 mètres p/r à la réglementation.

ADOPTÉE

08-03-072

Nominations au comité consultatif d'urbanisme

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de nommer Alexis Gagné et Réjean Rodrigue au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans venant à échéance en mars 2010.

ADOPTÉE

08-03-073

Identification de noms de nouvelles rues

ATTENDU l'aménagement d'un nouveau développement domiciliaire situé dans le secteur du Faubourg du Golf de Princeville;

ATTENDU QUE le promoteur a présenté ces suggestions pour la nomination de deux nouvelles rues dans le nouveau secteur du Faubourg du Golf de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil accepte la nomination des rues Grégoire et Desrochers dans le secteur du Faubourg du Golf situé près du Club de golf «La-Fontaine» à Princeville.

QU'une copie de résolution soit transmise à la Commission de Toponymie du Québec pour l'officialisation de ces nouvelles rues.

ADOPTÉE

08-03-074 **Vente d'un terrain résidentiel – 290 Fréchette**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Yves Lafond ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-145 (290 Fréchette) pour le prix de 13 600.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-03-075 **Vente d'un terrain résidentiel – 125 Fréchette**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Guy Michaud et Isabelle Morin ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-210 (125 Fréchette) pour le prix de 21 957.68 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-03-076 **Vente d'un terrain résidentiel – 190 Demers Ouest**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Benoit Liberge ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-5-16 (190 Demers Ouest) pour le prix de 9 000.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-03-077 **Vente d'un terrain résidentiel – 200 Demers Ouest**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Sonia Liberge et Diane Liberge ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-5-17 (200 Demers Ouest) pour le prix de 9 000.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-03-078

Avis de motion – Modification du règlement no 2003-65 concernant la tarification des services de Loisirs

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit régulière, spéciale ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2003-65 afin d'établir des tarifs de location de glace pré-saison et post-saison.

08-03-079

Utilisation de terrains bâties et rues par le Festival du Cheval

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 5 au 8 juin 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement le Centre Sportif Paul de la Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que les terrains de stationnement, le terrain adjacent à la Salle de Quilles, le terrain adjacent à l'édifice Fernand-Rivard, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités;

QUE l'organisme du Festival du Cheval doit disposer d'assurance en responsabilité civile et locative nécessaire à la couverture des immeubles prêtés;

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaines rues de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi le 7 juin 2008;

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports.

ADOPTÉE

08-03-080

Regroupement des camps de jour – Délégation à la Paroisse de Plessisville pour la gestion administrative

ATTENDU des municipalités de l'Érable se regroupent pour offrir un camp de jour aux jeunes durant la période estivale;

ATTENDU QUE la municipalité de la Ville de Princeville désire participer à ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville offre son aide technique pour administrer le programme sans frais pour les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel et unanimement résolu que le conseil municipal délègue à la municipalité de la Paroisse de Plessisville, la gestion administrative du programme de camps de jour de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

08-03-081

Regroupement des camps de jours – Demande de subvention à l'URLCQ

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville mandate la Paroisse de Plessisville pour le Regroupement des camps de jours de l'Érable, à la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale du loisirs au Centre-du-Québec (PEPL) offert par l'Unité régionale de loisirs et de sport du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

08-03-082

Présentation d'un projet dans le cadre d'un programme d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE dans le cadre d'un nouveau programme d'économie d'énergie, Hydro-Québec désire lancer sa nouvelle campagne du Diagnostic résidentiel;

ATTENDU QUE les élus municipaux de la Ville de Princeville désirent encourager cette initiative pour sensibiliser le citoyen à mieux consommer l'énergie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de collaborer à la promotion du projet de Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER et autorise le directeur général à signer tout document relatif au Soutien aux réalisations locales au nom de la Ville de Princeville.

QUE le projet soumis par la Ville de Princeville soit lié aux jeux de marelles et de pétanque et que la Ville de Princeville soit autorisé à recevoir le paiement en totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour la réalisation du projet ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

08-03-083

Escadron 814 Optimiste Plessisville – Demande de commandite

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une contribution financière de 150 \$ à l'Escadron 814 – Cadets de l'air Optimiste de Plessisville.

ADOPTÉE

08-03-084

Club de patinage artistique de Princeville inc. – Demande de commandite spectacle annuel

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser une commandite au montant de 50 \$ pour la présentation du spectacle annuel.

ADOPTÉE

08-03-085

Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska

ATTENDU QUE la Fondation d'Hôtel-Dieu d'Arthabaska invite les municipalités à contribuer à l'amélioration des soins de santé offerts aux gens de la région;

ATTENDU QU'une formule d'aide financière a été présentée aux municipalités par le biais des MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 5 976.60 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour contribuer à l'achat d'équipements spécialisés afin d'améliorer les soins de santé dispensés aux gens de la région.

ADOPTÉE

08-03-086

Société d'agriculture des Bois-Francis - 150^e édition

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser un montant de 110 \$ (avant taxes) à la Société d'agriculture des Bois-Francis pour la parution d'une publicité dans le bot-tin 2008.

ADOPTÉE

Régie des alcools, des courses et des jeux - Déposé

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

08-03-087

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière